

2 comunitania

REVISTA INTERNACIONAL DE TRABAJO SOCIAL Y CIENCIAS SOCIALES
INTERNATIONAL JOURNAL OF SOCIAL WORK AND SOCIAL SCIENCES

JULIO / 2011

ISSN: 2173-0512 / www.comunitania.com



20

ALAIN TOURAINE | JOSEFA FOMBUENA | ANGEL BELZUNEGUI | INMA PASTOR | FRANCESC VALLS | MANUELA GUILLÉN
FERNANDO VAL | ESTHER MÉNDEZ | AMELIA PÉREZ | JUAN LUIS MARTÍNEZ | URSZULA GLENSK |

Réflexions Reflexiones

Alain Touraine*

* Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques (CADIS)

Abstrac:

L'histoire du dernier siècle, plus encore que notre propre réflexion, nous a chassés hors des terres tranquilles de la sociologie classique. Celle-ci étudiait des sociétés nationales, leurs institutions, leurs moyens d'intégration et de défense mais aussi d'adaptation à des changements nécessaires, surtout s'ils viennent de transformations de leurs environnements techniques, économiques, scientifiques ou démographiques. Le thème concret le plus important de la dernière décennie a été celui de la globalisation. Il détruit ce qu'on appelait la "société". Il n'est probablement pas excessif de dire que la sociologie perd son objet propre.

Keywords: histoire sciences sociales, change social, globalisation.

Resumen:

La historia del último siglo, más aún que nuestras propias reflexiones, nos ha empujado fuera de las tierras tranquilas de la sociología clásica. Esta estudiaba sociedades nacionales, sus instituciones, sus medios de integración y de defensa, pero también de adaptación a los cambios necesarios, especialmente los provenientes de transformaciones de sus propios entornos técnicos, económicos, científicos o demográficos. El tema concreto más importante del último decenio ha sido el de la globalización. Él destruye lo que se denomina "la sociedad". Probablemente no es excesivo decir que la sociología pierde su objeto propio.

Palabras clave: historia, ciencias sociales, cambio social, globalización.

Article info:

Recived: 15/06/2011 / Received in revised form: 21/06/2011

Accepted: 22/06/2010 /Published online: 12/07/2011

Première partie

Après la sociologie classique

1) L'histoire du dernier siècle, plus encore que notre propre réflexion, nous a chassés hors des terres tranquilles de la sociologie classique. Celle-ci étudiait des sociétés

nationales, leurs institutions, leurs moyens d'intégration et de défense mais aussi d'adaptation à des changements nécessaires, surtout s'ils viennent de transformations de leurs environnements techniques, économiques, scientifiques ou démographiques.

Certes, les problèmes auxquels s'est consacrée cette sociologie classique, de Durkheim à Parsons, n'ont pas disparu et donc la sociologie classique garde une réalité importante, mais elle est devenue de plus en plus une sociologie des crises, comme le montre bien l'ensemble des excellentes recherches américaines sur la crise des appartenances aux groupes primaires dans un pays où il faut apprendre maintenant à "*Bowling Alone*", pour utiliser le titre d'un livre célèbre. En Europe, où la tension s'est portée plus souvent sur les conflits collectifs, qui peut parler clairement de lutte des classes? C'est aussi loin de la réalité que le modèle français d'assimilation des immigrés ou l'esprit jacobin.

Le thème concret le plus important de la dernière décennie a été celui de la globalisation. Il détruit ce qu'on appelait la "société". En quoi la sociologie classique, celle des systèmes sociaux et de leurs institutions, peut-elle nous aider dans cette situation? Il n'est probablement pas excessif de dire que la sociologie perd son objet propre, celui que la sociologie classique avait découvert et dont s'est emparée maintenant une science politique qui a réduit l'étude des institutions à leur fonctionnement, c'est-à-dire qui a fait disparaître les acteurs sociaux, leurs représentations et leurs projets. Bientôt peut-être, les études d'opinion remplaceront-elles commodément une sociologie qui ne sait plus se définir elle-même.

2) Les réactions les plus saines à cette perte de sens ont consisté à chercher dans les acteurs, non plus leur existence sociale, leur place dans les hiérarchies ou la division du travail mais justement de manière contraire, leur nature non sociale. Même si nous sommes extrêmement ignorants nous sentons que le délinquant ou le criminel ne peut plus être défini seulement socialement. Ce qui nous intéresse est la dépendance, la perte de capacité de construire une conduite, de faire des choix. Et nous sommes troublés de voir se réduire le domaine de l'interdit et s'étendre celui des conduites qui échappent à tout jugement moral au nom de la différence ou du handicap. Nous ne faisons ici que suivre l'esprit de révolte qui avait guidé le surréalisme et ses équivalents.

Le succès du multiculturalisme vient de ce qu'il est une manière élégante et classique de nous abandonner au relativisme: vérité en deçà des Pyrénées; erreur au-delà.

Les ethnologues qui opposent constamment la diversité de leurs sociétés au modèle de plus en plus unique, généralisé, des nôtres ont beaucoup contribué à cette destruction, non seulement du social et de ses lois, mais plus encore de toutes les formes d'universalisme.

Certains, par paresse intellectuelle, se sont contentés de dire que l'universel était l'idéologie inventée par l'Occident colonialiste pour justifier sa domination. Et bien

des déclarations d'écrivains ou d'hommes d'action anglais ou français de la fin du 19^{ème} siècle ont dit avec une spontanéité sincère que leur rôle était de répandre *la civilisation* dont les institutions occidentales, la démocratie, l'enseignement obligatoire et la laïcité, en particulier, étaient les remarquables expressions.

3) La destruction de cet ethnocentrisme européen, qui avait lui-même sacralisé le modèle social et politique des pays industrialisés et colonisateurs, nous a beaucoup aidé à découvrir ce que peut être le champ de la sociologie post-classique. C'est précisément de rechercher, dans ce qui ne peut pas être défini seulement comme social mais qui ne se réduit évidemment pas à une diversité sans limites ou à des institutions sans jugement moral, la présence de l'universel.

Ce qui nous fait basculer d'un coup vers ce qui nous semblait au plus loin de notre modernité, le religieux, qui déborde le sacré dès lors qu'il ne cherche pas à rendre compte seulement d'une société particulière, de ses coutumes et de ses limites mais d'une humanité définie au-delà de tout ensemble social particulier. Mais la puissance des institutions religieuses et de celles qui les imitent nous a empêchés de nous perdre dans la forêt des "grandes religions". Nous avons été entraînés par un universalisme qui se plaçait lui-même au-delà des religions qui ne sont jamais sans église, sans interdits, sans obligations et surtout sans définition sociale du sacré; nous, le peuple choisi par Dieu, nous qui affirmons le caractère universel de notre loi ou de nos rites...

Ce qui nous a conduits à l'idée à laquelle il me semble impossible de ne pas reconnaître une place centrale, celle de modernité en définissant celle-ci par l'universalisme de ses jugements et, en particulier des droits qu'elle affirme être ceux de tous les êtres humains.

Pendant que se renforçaient les Etats-nationaux et que se multipliaient et s'accéléraient les échanges de tous ordres et qu'augmentait aussi la diversité des conduites qui entraînent en contact les unes avec les autres, on a vu se répandre un universalisme qu'il n'a jamais été acceptable d'identifier à un type particulier de sociétés ou de civilisations et dont nous cherchons à trouver la présence dans toutes les parties du monde.

4) Quelques-uns, dont je suis, ont consacré une grande partie de leur vie à créer des concepts qui donnent une forme concrète à cet universalisme. Il se sont organisés autour du concept de sujet, qui désigne l'être humain en tant qu'il est porteur d'activités et surtout de droits universels, en particulier par l'appel à la raison et par la défense de ce qu'on nomme les droits humains fondamentaux, c'est-à-dire universels. Cette pensée universaliste n'est pas née récemment et il est essentiel que les historiens des idées en détectent la présence dans le plus grand nombre possible de sagesse, de religions, d'institutions juridiques. A l'inverse elle ne triomphe pas partout aujourd'hui, mais il est vrai qu'une partie croissante de l'opinion publique est sensible à ce thème et plus particulièrement à celui des droits universels dont est privé un nombre très élevé de femmes, par exemple, et pas seulement dans les pays où cette inégalité est inscrite dans la loi et les coutumes.

Le raisonnement le plus répandu est que la capacité des individus et des sociétés de se transformer de toutes les manières a amené à remplacer l'idée de l'homme créature par celle de l'homme créateur, en même temps que les pensées religieuses insistaient de plus en plus sur la liberté et la responsabilité des êtres humains.

On est ainsi conduit vers une représentation nouvelle de la vie des individus et des sociétés, dans laquelle l'individu comme être social est encadré par l'être de désir qui peut se transformer en être prisonnier d'une addiction et, de l'autre côté en être de droit qui est l'opposé du moi soumis à un surmoi et d'une autorité sacrée, puisque le sujet est au contraire ce qui donne à l'individu lui-même des droits universels.

Il ne me semble pas utile de m'étendre davantage sur des thèmes aussi fondamentaux et même fondateurs mais qui ont déjà rempli un nombre important de livres. En revanche, il fallait rappeler en quelques mots ce point de départ de la sociologie à laquelle je suis attaché, pour pouvoir définir des tâches qu'il est aujourd'hui nécessaire et urgent d'accomplir.

Deuxième partie

Les droits

1) Ces tâches sont faciles à définir. Peut-être même pouvait-on se passer de lire les premières pages de ce texte et entrer de plain-pied dans les interrogations que chacun se pose spontanément.

Il s'agit d'abord d'identifier les conduites dont on pense qu'elles manifestent la présence du sujet. Nous ne risquons pas d'être trompés par des signes extérieurs ou des déclarations; les sciences humaines sont habituées à adopter d'abord une attitude de doute, de méfiance même; mais notre prudence n'est pas suffisante pour trouver la réponse juste à la question la plus difficile: comment affirmer la présence réelle, efficace, d'un jugement moral, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit? Prenons un exemple souvent étudié et qui l'a été par nous-mêmes: un conflit du travail met-il en mouvement chez le plaignant, le salarié qui proteste ou se met en grève, sa conviction de défendre les droits universels des travailleurs ou le recours à un tel vocabulaire n'est-il qu'une formule rhétorique destinée à renforcer une demande qui porte en fait sur des objectifs matériels, certes importants, mais qui peuvent être définis et recherchés avec autant de force en utilisant un autre vocabulaire, "sur un autre ton".

Beaucoup ont été plus loin et ont rejoint la pensée de grands défenseurs des intérêts populaires comme Victor Hugo, Charles Dickens ou Emile Zola pour lesquels les prolétaires, écrasés par leur travail et la domination qu'ils subissent ne peuvent pas aller au-delà du refus, de sorte que ce sont des militants politiques et des intellectuels qui donnent à la résistance ouvrière la force d'un appel à des droits universels,

formulation à laquelle parviennent plus facilement ceux qui ont reçu une éducation prolongée.

La réponse que j'ai proposée, il y a longtemps déjà, à la question posée ici est que la conscience de classe suppose la définition en termes généraux d'acteurs et de leur conflit mais aussi leur référence commune et positive au produit social à partager. Il faut que soient combinés un jugement positif sur l'enjeu du conflit et un jugement négatif sur l'acteur adversaire. L'acteur peut alors s'élever au-dessus du conflit d'intérêts et parvenir au niveau des droits. En langage plus direct il s'agit de savoir devant un fait historique concret s'il y est vraiment question de justice ou au contraire s'il ne s'agit que de modifier le rapport entre ce qui est donné et ce qui est reçu.

La situation est plus claire si on ne sépare pas les droits sociaux des *droits politiques*, puisque le thème même de la citoyenneté a une portée universelle. Il est donc facile de se placer "du point de vue du sujet" pour défendre les droits politiques, des femmes mais aussi des immigrés et de beaucoup d'autres catégories. Il est exact de dire que les droits sociaux et culturels doivent apparaître comme des extensions des droits politiques, ce que les Anglais ont été les premiers à comprendre à la fin du 19^{ème} siècle.

2) Le cas des *droits culturels* est opposé. Puisqu'il s'agit de revendiquer le droit à une différence, souvent même à une conduite minoritaire, qu'il s'agisse de religion, de langue, ou de tout autre aspect de vie culturelle. Mais ces problèmes se sont présentés à nous de manière si fréquente et si forte que nous savons un peu comment surmonter la difficulté. C'est en combinant le recours à la citoyenneté, par nature universelle, avec le droit à la différence. Il ne peut y avoir de droits qu'à l'intérieur d'une collectivité qui définit sa citoyenneté et les droits de ses citoyens. L'opinion française a eu à se prononcer sur le droit des élèves femmes de porter le voile islamique – ou tout autre signe religieux – à l'école. La commission chargée de préparer une décision, le Parlement lui-même et l'opinion publique ont massivement exigé que priorité soit reconnue à la citoyenneté qui unit sur l'affirmation de l'identité religieuse qui par définition divise. En revanche, quelques défenseurs extrêmes de la laïcité ont voulu et veulent s'opposer à la pratique publique de la religion; mais ils sont minoritaires et sont rapidement entraînés vers une extrême droite islamophobe.

Troisième partie

Aparté (facultatif)

Je n'ai jamais rencontré de grandes difficultés à formuler ces principes d'analyse et à choisir des terrains concrets de recherche pour les étudier. L'historien peut facilement découvrir l'existence d'un mouvement ouvrier qui exige la justice sociale et il fallait être aveuglé par des préjugés pour s'opposer à la conquête par les femmes

de droits égaux à ceux des hommes. Il fallait être tout aussi aveugle pour soutenir les guerres coloniales françaises en Indochine et en Algérie. Quant à Mai 68, je suis convaincu qu'une crise de cette complexité et de cette profondeur ne pouvait être comprise que par ceux qui ajoutaient à l'analyse sociologique classique une autre manière de penser et de réagir mais qui était alors la chose du monde la mieux partagée: la conscience aiguë du non sens de la vie sociale et même le ressentiment contre ceux qui faisaient patauger les autres dans le non sens. Comment pouvait-on respecter ceux qui n'avaient pas vu la montée du nazisme, qui avaient capitulé en 1940, qui torturaient dans les Aurès? Ma détestation du lycée, mon adhésion spontanée à la transformation des études historiques par Fernand Braudel et Lucien Febvre ont été renforcées par la présence en moi, dans mon adolescence, d'une sensibilité religieuse qui ne devait rien à l'église catholique mais qui m'aida, moi qui n'avais pas la tête philosophique à faire le vide en moi pour y trouver ce que le monde extérieur et surtout social et politique me refusaient et que j'avais découvert à travers les douleurs de la chute du monde où j'avais grandi. Je ne guérirai pas de ma colère contre Sartre rallié au PC et j'admire Claude Lefort pour le grand texte qu'il a écrit contre ce Sartre là. Mais rien n'aurait été possible, ni pour moi, ni pour lui sans le vide libérateur dans lequel nous avait fait tomber bien plus tôt le même Sartre. Si je n'ai pas suivi ce Sartre vers l'autre, celui d'après 68, déjà présent de manière insupportable dans son panégyrique de Fidel Castro, c'est peut-être aussi à cause de mon éducation littéraire. Je dois presque tout à Rimbaud, beaucoup à Gide et au moins autant à Malraux, d'abord à l'auteur de *l'Espoir* puis à une deuxième lecture de la *Condition humaine*. Je ne suis plus sorti du périmètre dessiné par ces livres.

Si j'ai pensé impossible d'écarter toute référence personnelle à ce texte c'est parce qu'il me semble nécessaire pour tous de rencontrer dans sa vie le refus indigné du réel historique pour chercher en soi, comme sujet la source d'un sens qu'on ne trouve plus dans les gouvernements, les batailles ou les lois.

Ce qui m'oblige à ajouter un dernier mot à cet aparté. Plus les années ont passé et plus a pris de place en moi le souvenir de la Shoah. Peut-être surtout après ma visite à Auschwitz et Birkenau en 1981 avec Wieviorka et Dubet pendant notre recherche en Pologne. Les lectures que j'ai faites ensuite ont mis en moi la présence constante de la plus grande horreur qu'ait commis le monde occidental, ce qui m'empêche de dormir satisfait des réussites de ce monde.

Il est dangereux de parler ainsi car rien ne doit remplacer la construction de l'analyse. Mais celui qui ne se laisse atteindre par aucune émotion bouleversante peut-il percevoir ce que tant de discours et de règles nous cachent? La réalité que nous vivons est plus simple. Elle déborde de drames, d'horreurs, de raison, de colère et d'espoir. Mais ceux qui nous apprennent à lire la réalité nous mettent souvent de force sur le nez des lunettes qui rendent tout obscur ou qui au contraire noient tout dans une lumière artificielle aussi aveuglante que celle que produit l'horreur. Réapprenons à voir avec nos yeux et entendre avec nos oreilles.

Quatrième Partie

Feuille de route

1) Après cette préparation trop courte et trop longue à la fois, j'aborde les questions qui appellent de notre part à tous une réponse claire, qui engage notre travail et notre réflexion pour les années qui viennent, quel que soit le nombre d'années que nous pourrions, les uns et les autres, leur consacrer.

La première de ces questions est: le CADIS, tel qu'il existe aujourd'hui, dans son présent comme dans son passé, est-il capable de donner vie à un certain courant intellectuel qui a déjà produit bien des œuvres mais qui ne semble pas toujours assez être habité par la conviction qu'il doit avoir sa personnalité propre, capable de rassembler des chercheurs qui suivent une certaine démarche et qui, venus de France ou d'ailleurs, sentent le besoin de maintenir et de développer cette démarche?

Personne ne peut répondre pour les autres mais ma réponse personnelle est que le CADIS ne jouera un rôle créateur et stimulant que s'il croit en lui-même et s'il définit clairement ses objectifs et ses projets, de sorte que l'ensemble de ses membres se sentent concernés par le travail de chacun des autres, quelle que soit la nature particulière de son activité.

Or, j'observe le retour, dans le monde d'aujourd'hui, des attaques contre toutes les sociologies du sujet. De tous côtés on entend à nouveau dénoncer des systèmes de domination qui annihilent la capacité de résistance des acteurs dominés en les enfermant dans des catégories qui nient la possibilité de leur libération. En attendant que des mouvements populaires renversent des dictatures comme cela vient de se produire en Tunisie et apparaissent possibles en Egypte, il est nécessaire de combattre sur le plan des idées, de parler, d'organiser des débats, de reprendre l'offensive. Nous n'avons pas besoin de n'importe quel CADIS mais d'un CADIS actif, agressif et sachant se faire entendre partout. Un CADIS qui ne serait pas seulement un lieu d'accueil ou de refuge de chercheurs divers mais qui serait organisé autour d'orientations fortement définies et qui, bien entendu, ne limite en rien la recherche de travail de chacun.

La feuille de route du CADIS est nécessairement la détection et l'analyse des acteurs qui mobilisent dans leurs interventions, offensives et défensives, la conscience d'eux-mêmes comme sujets porteurs de droits. Si le mot n'était pas déjà trop polysémique, je dirais que notre champ d'action doit être l'éthique, c'est-à-dire l'application du thème général des droits humains à tous les types de situations concrètes, y compris là où l'emporte une vision qui cherche activement à éliminer, théoriquement et pratiquement, l'idée de sujet.

2) On ne doit pas enfermer l'activité des chercheurs dans un organigramme. Toute contribution personnelle, si elle mobilise une pensée, un terrain et des axes de recherches élaborés et évalués solidement, est importante pour la vie et la vitalité du

CADIS. Ne posons pas de faux problèmes, notre liberté intellectuelle, personnelle n'est pas et ne sera jamais menacée. En revanche, les membres du CADIS et les candidats à l'entrée dans ce centre doivent réfléchir ensemble à la rédaction d'un document d'orientation qui sera présenté en leur nom aux autorités dont dépend le centre, l'EHESS, le CNRS, la Fondation MSH, en particulier, pour mieux faire connaître le CADIS et surtout pour attirer vers lui de nouveaux chercheurs.

C'est plus particulièrement la tâche du directeur du centre et de son comité de gestion de résoudre les problèmes que peuvent soulever les règles d'administration actuelles, en particulier en permettant de considérer comme membres du CADIS des chercheurs et enseignants ayant d'autres appartenances mais qui souhaitent les combiner avec leur appartenance au CADIS.

La tâche concrète la plus urgente consiste à indiquer les *domaines de recherche* qui permettent le mieux de regrouper plusieurs chercheurs autour d'idées communes. La définition de ces domaines de recherches doit être opérée en termes aussi proches que possible des recherches menées ou envisagées. Nous n'avons pas grand-chose à espérer de formulations comme: sociologie du travail, des mouvements sociaux ou de l'éducation. Avant tout, parce que nos travaux sont déjà le plus souvent placés dans de telles catégories dont ils constituent même parfois une composante importante. Les suggestions que je vais introduire doivent donc être considérées comme des points de départ pour une réflexion collective qui cherche à atteindre des résultats aussi élaborés que possible.

3) *Un premier choix* me semble s'imposer pour des raisons à la fois intellectuelles et personnelles. Le rapport au corps et à la maladie, au vieillissement et à la mort mais tout autant à la naissance, à la reproduction, à l'enfance et à l'adolescence est un ensemble de thèmes qui attirent de nombreux chercheurs, qui est suivi avec le plus grand intérêt par l'opinion publique et qui appelle des interventions de plus en plus nombreuses des pouvoirs publics, du Parlement jusqu'à de nombreuses commissions d'éthique, en particulier dans le monde de la santé. Le CADIS a été un des premiers centres de recherche à marquer sa préoccupation pour ces problèmes et le choix de Philippe Bataille comme nouveau directeur du CADIS est une preuve évidente de l'importance intellectuelle que nous donnons aux problèmes posés et aux recherches menées dans ce domaine. Il me semble vraisemblable que des chercheurs et des doctorants du CADIS ainsi que des enseignants et des chercheurs extérieurs soient disponibles pour donner, dès le départ, un important volume d'activités à une telle équipe.

4) Il est plus facile encore d'identifier un deuxième axe de travail du CADIS, encore qu'ici l'abondance et la diversité des chercheurs concernés puissent conduire vers plusieurs solutions. Au CADIS comme ailleurs existe une vive conscience de l'ampleur des problèmes posés par les émigrations internationales. On peut commodément écarter deux positions extrêmes. La première est celle de l'assimilation; elle a longtemps correspondu aux politiques officielles. Les Etats-Unis ont été sinon créés, du moins transformés par l'immigration de masse en provenance d'Europe au 19^{ème}

siècle. Même si les groupes ethniques d'origine ont maintenu une certaine existence, le marché du travail, le système juridique et l'armée ont joué un puissant rôle d'intégration. A tel point que les problèmes de l'immigration ont longtemps semblé d'une importance secondaire comparés à ce que crée la présence d'une importante population de descendants d'esclaves venus d'Afrique, libérés après la guerre de Sécession, mais qui ont subi, jusqu'à une date encore proche, une ségrégation répressive. C'est à nouveau aujourd'hui la population immigrée qui pose les principaux problèmes étant donné la masse importante, en particulier des Hispanos, qui parviennent souvent à s'intégrer mieux qu'une partie de la population d'origine africaine-américaine qui vit encore dans des ghettos pauvres. Le Royaume-Uni, parce qu'il était à la tête d'un immense empire partiellement britannisé, a reconnu une plus large autonomie aux communautés d'immigrants mais c'est récemment seulement que sont apparues les limites de cette intégration, en particulier parmi les musulmans. Enfin, troisième grand pays d'immigration, la France, tout en recouvrant d'un discours assimilationniste le maintien de discriminations de type colonial, a connu un anticolonialisme qui a atteint une force importante dans l'après-guerre et surtout après la guerre d'Algérie. Aujourd'hui, l'intégration atteint un niveau élevé dans ces trois pays tout en se combinant à des discriminations dans l'emploi comme dans le logement ou dans les relations interpersonnelles. Mais ce n'est pas cette situation qui intéresse le plus la sociologie aujourd'hui; c'est le problème de la combinaison entre cette intégration qui est réelle et le respect des minorités culturelles et de leurs différences qui ne cessent de se renforcer. En premier lieu, parce que ces nouveaux problèmes prennent une importance croissante dans de nombreux pays, en particulier en Europe, où les réactions xénophobes sont partout présentes. En second lieu, parce qu'un important courant de pensée défend un multiculturalisme aussi complet que possible, c'est-à-dire qui réduit de plus en plus le champ de la citoyenneté et de la culture commune. C'est sur ce dernier point qu'il faut insister car, si la défense des différences culturelles a de solides fondements et doit même souvent être renforcée, la mise en cause des composantes universalistes d'une société et d'une culture risque de laisser face à face des civilisations en conflit et de ramener les pays qui ont construit un fort Etat-national à des guerres tribales ou ethniques, telles qu'il en existe encore dans beaucoup de pays, surtout en Afrique et en Asie et qu'il en apparaît dans presque toutes les parties du monde. Une recherche menée au CADIS a montré que dans la réalité actuelle l'idée d'affrontement des cultures étaient largement dominée par l'appel, surtout par les femmes, à leur volonté de se renforcer comme sujet, par la combinaison de leur appartenance et de leur différence. Mais on peut penser que ce type de solution sera souvent, dans l'avenir, remplacé par la coexistence agressive de cultures et de formes de vie sociale qui insistent plus sur les identités menacées que sur les coexistences nécessaires. C'est peut-être la plus grande richesse du CADIS de réunir des spécialistes du monde musulman et du monde latino-américain avec des chercheurs qui ont une connaissance approfondie des politiques britanniques et des effets du mouvement altermondialiste sur l'affirmation des identités. Plusieurs recherches ont été menées sur les conduites des immigrés et on peut regretter que jusqu'ici trop peu de liens ont été établis avec certains courants de pensée, en particulier venant du monde francophone non français.

5) Il serait regrettable que soit interrompu le travail du CADIS dans un domaine où il a toujours été présent et où sa contribution a été pionnière: l'étude des conduites collectives dites délinquantes. De *La galère* au *Ghetto urbain* en passant par l'ensemble des livres de Michel Wieviorka sur le terrorisme, la violence, l'antisémitisme et le racisme nos travaux ont pénétré la vie des groupes, des quartiers, des mouvements dont les pratiques et le plus souvent les représentations contredisent les normes institutionnellement garanties d'une société. Mais il est nécessaire de nous placer plus directement du côté de l'acteur plutôt que de la société, comme si celle-ci était responsable des actes de ses membres, supposés n'avoir aucune ou presque aucune marge d'autonomie. Le raisonnement classique: la pauvreté ou toute autre forme d'exclusion et de rejet explique la délinquance, ne peut pas nous satisfaire, même quand il s'accompagne d'une observation et d'une description d'une excellente qualité. Ne peut-on pas aller jusqu'à voir dans ces conduites, bien au-delà d'un utilitarisme amoral, l'inverse de la subjectivation qui impose des droits universels à l'individu singulier, c'est-à-dire la recherche d'un détachement-attachement qui constitue le maximum de ce qui peut être attendu d'un individu qui n'a pas les moyens de "se construire comme sujet"? Au lieu de voir dans le délinquant le voleur, c'est-à-dire celui qui veut posséder sans travailler, ne peut-on pas découvrir en lui des forces de destruction de lui-même comme sujet contre lesquelles le maximum qu'il puisse faire est le détachement des besoins et la protection d'une addiction qui le protège, au moins pendant une courte durée, de la pression insupportable du besoin. Libérer quelqu'un de son addiction, surtout par le sevrage, peut l'exposer à être désobjectivé, à n'avoir plus de protection contre l'impuissance à vivre comme sujet et donc à n'avoir d'autre solution que le suicide. Quant à la possibilité de faire apparaître un processus de subjectivation dans une situation d'extrême désobjectivation, il m'est difficile d'aller plus loin que l'encouragement à ceux qui tentent une opération aussi difficile. J'aimerais beaucoup entendre ce que pensent Lapeyronnie, Wieviorka ou Dubet dont l'expérience est très supérieure à la mienne; mais, de toutes manières, je crois indispensable de maintenir un courant de recherche consacré aux conduites les plus "négatives".

6) De telles propositions tiennent compte du passé et du présent mais elles doivent constamment être remises en cause par l'arrivée de nouveaux chercheurs. Je n'ai pas d'autre but dans ces quelques pages que de participer à la phase initiale d'une réflexion collective. J'insiste seulement sur l'urgence des décisions à prendre et sur la nécessité d'associer une réforme du mode de fonctionnement du CADIS à la proposition de nouvelles orientations de recherche.

(Appel de note)

Ce qui définit le plus clairement le livre que vient de publier Michel Wieviorka à l'intention de "la gauche" est que le thème de la nation y a remplacé, au centre de l'analyse et des propositions, celui de classe. Migrations, multiculturalisme, différences, xénophobie sont les thèmes principaux d'un livre, qui, il y a 20 ans, aurait été consacré plutôt à la pauvreté, au profit, au syndicalisme et aux partis

ouvriers. Ce sont les réalités culturelles, plus que la situation économique qui, pense Michel Wieviorka, commandent la vie sociale.

Il ne considère évidemment pas que les problèmes du travail, de l'emploi et du niveau de vie aient perdu de leur importance, ce qui rendrait son livre illisible pour ceux à qui il s'adresse, mais, s'adressant à eux, il leur démontre que c'est l'absence d'une pensée politique sur ces nouveaux problèmes culturels qui est l'obstacle majeur à une victoire que l'évolution politique rend possible.

C'est pourquoi son livre parle beaucoup moins des situations que des conduites et des collectivités que des individus. Renversement de pensée radical et qui va plus loin que le débat devenu un classique entre Nancy Fraser et Axel Honneth en 2003.

Cinquième partie

Comment découvrir le sujet?

La définition des objectifs n'a guère d'intérêt si on ne sait pas comment les atteindre. L'idée de sujet risque de rester philosophique ou religieuse, c'est-à-dire de ne pas être un instrument de connaissance, si on ne découvre pas le moyen d'en faire un objet réel de recherche, un moyen de définir et de comprendre un type particulier de conduite. La sociologie classique a élaboré et utilisé surtout un type de connaissance, d'analyse statistique. Elle lui a permis de dépasser, souvent de contredire les consciences individuelles, les opinions et les attitudes. Elle a été complétée par une méthode plus fragile mais indispensable qui est la comparaison des données subjectives avec des données objectives telles que les mettent à jour l'économie ou la science politique qui utilisent elles aussi des méthodes statistiques. Si on m'informe de l'évolution du revenu per capita en France je peux analyser les représentations subjectives dans cette situation et les déformations qu'elles introduisent et qui indiquent aussi bien des préjugés que des faits de propagande ou au contraire un effort d'information. On peut s'élever beaucoup plus haut aussi, le plus aisément dans une perspective historique, en cherchant à dessiner l'évolution de l'économie ou des institutions. Cette immense masse de travaux est solidement fondée lorsqu'elle se met au service de la connaissance de la vie sociale, en particulier quand elle étudie la stratification et la mobilité sociales et décrit ainsi des différences de conduites entre riches et pauvres, jeunes et vieux, hommes et femmes ou même religieuses et laïques ou gens de gauche et gens de droite, bien que ces dernières catégories soient très hétérogènes et que personne ne puisse penser que les opinions politiques sont nécessairement liées à des situations sociales, comme si les salariés votaient "normalement" à gauche et les indépendants ou les chefs d'entreprise à droite, ce qui est manifestement faux, puisque nous vivons dans une Europe entièrement à droite et où les salariés sont largement, souvent massivement, majoritaires.

Ce sont de tels échecs qui conduisent à recourir à d'autres méthodes. La première, dont l'importance et l'utilité sont évidentes, est de recourir à l'analyse historique,

de chercher dans l'événement, la décision, la révélation d'appartenance et de choix plus profond que les opinions formulées en réponse à des questions. La richesse des analyses historiques est beaucoup plus grande que celle des enquêtes d'opinion mais en payant un prix élevé car le sens des conduites ainsi étudié devient souvent obscur autant que l'idée même d'événement. Qui a pris la Bastille ou participé aux massacres de Septembre est une question très sérieuse mais il faut d'abord savoir ce que signifie la prise de la Bastille ou le massacre des prêtres. On est vite renvoyé à des interprétations "psychologiques" qui situent les problèmes mais ne leur apportent aucune explication. En fait, les analyses historiques sont utiles quand elles peuvent expliquer des conduites sociales par des situations non sociales, économiques ou politiques. Mais les limites de cette démarche ont été bien montrées par l'incapacité de la sociologie d'inspiration marxiste à étudier la conscience de classe ou encore des phénomènes globaux comme une révolution ou une insurrection. On en est vite réduit à dire que les gens protestent parce qu'ils sont mécontents de leur manque d'argent, d'emplois ou de liberté... et voilà pourquoi votre fille est muette.

De l'insuffisance de ces deux modes d'analyse est née l'idée, non évidente au premier abord, que les acteurs sociaux ont des exigences internes, se font juges eux-mêmes, par leur conscience morale dans le cas de la vie privée, par une conscience sociale – qui n'est pas le jugement de la société sur eux mais d'eux sur la société – dans le cas de la vie publique. Comme nous le savons tous, quand nous jugeons une situation sociale nous parlons de droit et de justice et ces mots ne se réfèrent pas aux lois mais à des exigences intérieures, absolues et universalistes. C'est l'étude de cette conscience des droits qui constitue le cœur d'une sociologie du sujet. C'est elle, en premier lieu, qui permet de définir et d'analyser des mouvements sociaux qui complètent la référence aux droits par la mise en cause d'adversaires qui ne respectent pas ou même ne reconnaissent pas ces droits.

Il n'est pas question ici de définir en détail la méthode de l'intervention sociologique dont la raison d'être vient d'être indiquée. Il suffit ici d'ajouter que cette conscience des droits est mélangée à la conscience des intérêts et des plaisirs et largement masquée par elle et que la méthode de l'intervention sociologique consiste avant tout à donner aux chercheurs eux-mêmes le rôle de "faire monter" les acteurs au niveau de la conscience de leurs droits, ce qui exige l'élaboration de techniques de recherche qui peuvent être très diverses. Mon seul but ici est de rappeler le lien très fort qui doit unir la définition d'un objet de recherche au choix des méthodes qui permet de l'atteindre.

Sixième partie

Remarques finales

1) Je me résume en soulignant que le CADIS doit se donner une volonté et des objets intellectuels spécifiques. Et que cette volonté doit se traduire dans deux docu-

ments de base. Le premier doit définir le champ général du CADIS et être rédigé et diffusé avec l'objectif prioritaire d'intéresser de nouveaux chercheurs et enseignants. Le second doit proposer un choix d'objectifs prioritaires qui permettent de rapprocher les différents chercheurs les uns des autres sans qu'aucun n'ait à abandonner son propre projet de recherche.

2) M'interdisant d'entrer dans la gestion du CADIS, je ne peux ajouter aux remarques précédentes que la nécessité de définir le contenu de cette gestion, en particulier: comment préparer la venue de nouveaux chercheurs; comment leur en donner l'envie; comment faire émerger et réussir leur candidature et, presque aussi important, comment trouver et obtenir des crédits de recherche et des moyens de faire connaître nos résultats.

3) Un dernier mot. Dès ses débuts le CADIS a voulu vivre et agir sur la scène internationale et pas seulement à l'intérieur des institutions nationales. Ce qui était un choix est devenu une nécessité et doit être renforcée. Par conséquent, le meilleur test de la qualité d'un projet individuel ou collectif est son ouverture internationale. On ne peut pas se contenter de gérer le capital d'échanges et d'amitiés que nous avons acquis et qui est probablement notre force principale. Il faut l'augmenter, le diversifier, le renforcer en organisant la présence de nombreux chercheurs étrangers ou français à Paris et dans notre centre et la présence de nombreux chercheurs français à l'étranger.

4) Il existera facilement entre nous un accord pour affirmer que c'est en 2011 que tous les aspects, intellectuels, professionnels, administratifs, internationaux de notre avenir doivent être traités et conduire à des décisions nouvelles. C'est aussi au cours de l'année qui commence que de premiers résultats de ce renouveau du CADIS doivent être atteints.

ARTICULOS/ARTICLES

Réflexions / Reflexiones

Alain Touraine Págs 9-21

Un estudio de las familias de origen de los y las trabajadoras sociales desde el modelo contextual / A study of the origin families of social workers based on the contextual model

Josefa Fombuena Valero Págs 23-37

La pobreza, ¿una cuestión femenina?: Pobreza y género en España en los datos de la ECV 2009 / Poverty: a feminine issue? Gender and poverty in Spain SLIC data 2009

Angel Belzunegui, Inma Pastor y Francesc Valls Págs 39-65

Sentidos del lugar y valores territoriales: percepciones del espacio público en una zona de segregación urbana en el norte de México / Place senses and territorial values: perceptions of public space in a Mexican northern's urban segregated zone

Manuela Guillén Lúgigo Págs 67-79

Redressing victims of international crimes: the international criminal court and the trust fund for victims / La reparación de las víctimas de crímenes internacionales: la Corte Penal Internacional y el Fondo Fiduciario en beneficio de las víctimas

Fernando Val Garjo..... Págs 81-98

Estado del Bienestar, ecología y desarrollo sostenible: 40 años de Economía ambiental / Welfare State, ecology and sustainable development: 40 years of Environmental Economics

Esther Méndez Pérez, Amelia Pérez Zabaleta y Juan Luis Martínez Merino Págs 99-124

Los siete pecados de Domoslawski / Seven Deadly Sins by Domoslawski

Urszula Glensk Págs 125-147

RESEÑAS/REVIEWS

Esping-Andersen, Gøsta y Palier, Bruno. Los tres grandes retos del estado del bienestar / Trois leçons sur l'État-providence (por *Luisa Aránzazu Hernández Echeagaray*)

Págs 149-151

Bárbara Contreras Montero, Áurea Puerto García, Azahara Sánchez Hurtado, Susana Tomé Sánchez. Las personas sin hogar en la prensa. Informe 2009 / Homeless people in the press. Report 2009

(por *Arne Saeys*)..... Págs 153-156

Antonio Lucas Marín. Sociología. El estudio de la realidad social / The study of social reality.

Pamplona, EUNSA 2011 (por *María Luz Rivera Fernández*) Págs 157-159

Anne E. Fortune, Philip McCallion, Katharine Briar-Lawson. Social Work Practice Research for the twenty-first century / Investigación de la Práctica en Trabajo Social para el siglo XXI, 2010. New York: Columbia University Press (por *Sagrario Segado Sánchez-Cabezudo*)

Págs 161-164



EDITORIAL UNIVERSITAS, S.A.

